

Accueil des saisonniers &



Présentation

L'employeur organise avant les travaux saisonniers une réunion d'information avec tous les salariés qui seront recrutés.

Au cours de cette réunion, il remet à chacun un livret d'accueil.

Ce livret est composé d'une présentation de l'entreprise, des différents travaux qu'ils seront amenés à effectuer, des outils existant sur l'exploitation et qu'ils devront utiliser.

Chaque point est repris au cours de la réunion. L'employeur insiste notamment sur les méthodes de travail suivant les travaux à effectuer, leurs caractéristiques.

Les différents outils que les salariés devront

utiliser font également l'objet d'une information quant à leur utilisation.

Les salariés visitent l'entreprise. Des panneaux de signalisation (Parking, toilettes, ...) ont été installés pour faciliter l'orientation des saisonniers.

Productions concernées :

Toutes les productions qui accueillent des saisonniers ou de nouveaux salariés

À quoi sert l'amélioration ?

L'amélioration favorise l'intégration des salariés dans l'entreprise.

Elle participe à la connaissance des salariés sur l'organisation du travail et le fonctionnement de l'entreprise et donc la prévention des risques.



Témoignage *Claudie, arboricultrice en Sarthe*

« J'invite tous les futurs saisonniers au cours du mois de juin à une réunion qui dure environ 2 heures, au cours de laquelle je présente l'entreprise et la cueillette des pommes.

Lorsqu'un salarié se présente à l'entreprise, je le reçois 4 à 5 minutes pour mesurer sa motivation et lui expliquer en quoi consiste la cueillette des pommes avec nos attentes.

Entre le moment où je recrute et celui où ils viennent faire la cueillette, je fais en sorte qu'ils retiennent l'essentiel et j'insiste sur les points importants. »

L'avis du conseiller en prévention des risques professionnels de la MSA

Conseillers en prévention à la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

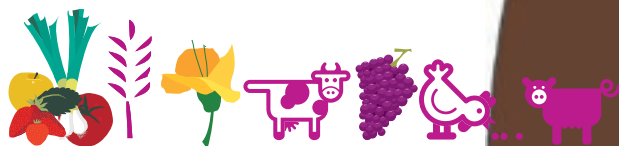
« L'examen de l'ensemble des indicateurs "accident du travail" des salariés permet de constater que certains secteurs et populations sont plus à risque :

- Le secteur "cultures spécialisées" présente depuis plusieurs années la note de risque la plus importante.
- Les accidentés sont majoritairement âgés de moins de 30 ans et avec une ancienneté de moins de 5 ans.

Ces données montrent l'importance de réaliser un accueil pour les nouveaux embauchés. Il est donc essentiel :

- de faire visiter les locaux,
- de présenter le travail,
- et d'insister sur les risques liés à l'activité et à certains matériels.»

Lien pour voir la vidéo



La productivité améliorée

Un bon accueil au sein de l'entreprise permet :

- de bonnes conditions de travail
- un gain de temps au moment de la cueillette : les salariés recrutés sont informés des méthodes de travail (quoi cueillir, comment, avec quoi ...)
- une meilleure intégration dans l'entreprise
- une prise de conscience des tâches à exécuter et des conditions de travail
- « une mise en route » plus rapide
- une bonne image de l'entreprise